

Divorce, droit sur les enfants et la maison

Par synquintyn, le 26/04/2009 à 14:06

Bonjour,

je me suis mariée il y a moins d'un an après treize ans de vie commune. nous sommes en prêt relais car notre maison sur ronchin n'est toujours pas vendu. je voulais savoir si je serais obligée de vendre la maison sur annoeullin si je demande le divorce et ce que je peux faire pour ne pas devoir lui laisser les enfants (trois : Estéban 2 ans, Joliane 5 ans, et Laurine 7 ans) sachant qu'il ne se soucis pas du tout des enfants et que s'il demande à les prendre sc'est uniquement parce qu'il sait que cela me dérange beaucoup dans mes activités avec eux. aider moi je ne le supporte vraiment plus, il est égoîste, narcissique, désobligeant, malhonnête, vulgaire, il considère sa femme ert ses enfants comme des objets depuis que l'on est mariés : on est ses choses qu'il décide de sortir de temps à autre... que dois je faire ?

Par Marion2, le 26/04/2009 à 17:37

Bonjour,

Si vous souhaitez divorcer, contactez un avocat.

Le Juge aux Affaires Familiales statuera sur le droit de garde et le montant d'une pension alimentaire.

Bon courage.